

## DU GOUDRON ET DES PLUMES LES DALTON LIBERES



Le Directeur avait choisi le jour des vœux pour traîner le CHSCT en justice (notre tract «après les citrons, les oranges»).

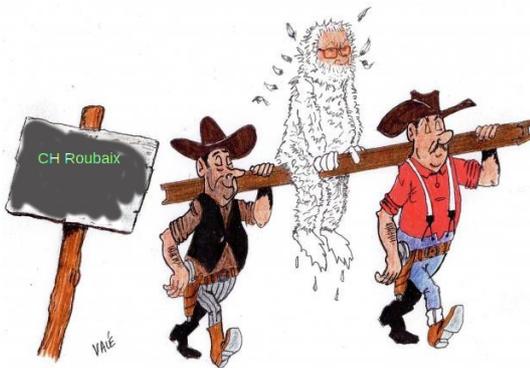
Armé de ses colts, il espérait traîner nos Dalton, à «Shut Your Mouth», la nouvelle prison des membres du CHSCT. Bien lui en a pris.

Après une cavalcade de deux mois, la justice s'est rangée du côté des agents en souffrance.

Les Daltons sont libérés ; le CHSCT et la médecine du travail reconnus dans leur droit.

Nos chercheurs de noises n'ont rien trouvé qu'une addition salée à régler sur les deniers publics (probablement près de \$10,000 frais d'avocats et d'huissier).

**Et le goudron et les plumes, c'est pas pour la CGT mais pour certains directeurs et cadres sup'**



L'ordonnance du 26 mars 2019 que vous pourrez retrouver en intégralité sur notre site déboute l'hôpital de sa plainte, lui ordonnant par là même de laisser l'expertise pour Danger Grave et Imminent se réaliser au bloc.

Cette ordonnance constate, au vu des pièces que la cadre supérieure a «des méthodes de management qui désorganisent le service».

Cette ordonnance constate «la grande souffrance au travail et le malaise ressenti par plusieurs infirmiers, en particulier IADE du fait de leurs relations avec

l'encadrement et des risques entraînés pour les patients» et reconnaît implicitement les accidents de travail dus à cette souffrance.

Elle reconnaît «des intimidations et représsailles envers un infirmier anesthésiste, membre du CHSCT».

Il va falloir en tirer toutes les conséquences immédiatement. À l'heure où pour le moindre pet de travers les agents sont traînés en conseil de discipline, il va falloir un signe fort. Il faut rappeler que la cadre sup' (en attente de titularisation), outre avoir nuit à l'état de santé de ses agents en a fait autant pour de nombreux cadres.

### **Sortons les plumes et le goudron !**

Changeons le manag'up par un véritable encadrement de proximité dans le respect de nos agents et l'intérêt de nos patients.

Mais ne faisons pas de la cadre sup' un bouc émissaire car si son «incompétence» en terme d'encadrement a été reconnue par la justice, c'est tout un système qu'il faut démanteler pour qu'enfin les cadres puissent évoluer en fonction de leur compétence et non de leur esprit de nuisance.

Nous en appelons au directeur par intérim à prendre toutes les dispositions nécessaires, et immédiatement, afin de permettre aux blocs opératoires de retrouver un fonctionnement normal, et ce sans refiler la patate chaude à son successeur.

**La cgt des hospitaliers continuera à défendre, bec et ongles, l'intérêt de notre hôpital, de ses patients, de ses agents.**

**JEUDI 9 MAI 2019 – MANIFESTATION INTERSYNDICALE À PARIS**